

# OFFRE EMPLOI animateur/trice jeunesse (9/17 ans) En CDI

**Nom de la structure** : Association Familles Rurales Loire et Coteau.

**Lieu de travail** : Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye (49).

**Dates début contrat** : 2 janvier 2025

**Diplôme requis** : BPEJEPS

## **Planning aménagé sur l'année :**

Contrat 35h/semaine lissées sur l'année

Vacances scolaires : semaines hautes (env 45h/semaine)

En période scolaire : semaines basses (env 33.5h/semaine)

**Souhaité** : expériences avec les jeunes, PSC1, intérêt pour le sport et les activités physiques, bricolage.

**Salaire** : selon convention Familles Rurales (12.08€/h)

**Performance attendue** : Dans le cadre du projet associatif, l'animateur participe au développement des jeunes, suscite leur sens créatif et inscrit son action dans le projet pédagogique.

## **Compétences clefs :**

- Facultés pédagogiques, sens de la communication et de la gestion du groupe.
- Autonomie, sens des responsabilités et esprit d'initiative.
- Capacité d'adaptation à divers publics, ses besoins et aux situations d'urgence.
- Faculté à travailler en équipe.
- Dynamisme et réactivité.
- Connaissance et application de la réglementation.
- Aptitudes pour les activités sportives.
- Être en capacité de monter des projets d'animation
- Monter des projets et événements d'autofinancement.
- Maîtriser les logiciels informatiques de bases : Word, Excel, Canvas, Capcut....

## **Activités :**

Sans que cette liste ait un caractère exhaustif, l'animateur (rice) conduit les activités suivantes :

- Organisation et animation des activités ludiques, artistiques, manuelles, culturelles ou sportives pour des jeunes de 9 à 17 ans.
- Organisation de veillées, nuits campées et camps.
- Encadrement du groupe lors des activités avec les prestataires.
- Respect et mise en œuvre des consignes de sécurité concernant les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- Représenter l'association auprès des prestataires, des familles, des élus...
- Participer à l'élaboration, évaluer et modifier selon besoin le projet pédagogique jeunesse en accord avec la référente jeunesse
- Être garant de l'entretien du matériel et des locaux.
- Participer aux réunions d'équipe, de réseau ou avec les partenaires.

**Positionnement hiérarchique :**

La fonction d'animateur/trice s'exerce sous l'autorité immédiate d'un supérieur hiérarchique : la référente jeunesse.

**Conditions de travail**

- Posséder et présenter un casier judiciaire vierge
- Déplacements possibles (indemnités kilométriques)
- Être titulaire du permis B (conduite d'un mini-bus 9 places)
- Travail le vendredi soir et certains samedis après-midi.
- 30 jours de CP dont 1 semaine sur les vacances scolaire de Noel et 3 semaines en aout car fermeture de la structure jeunesse

**Candidature (CV + lettre de motivation) à Cathy BOSSARD**

**AFR Loire et coteau**

**Mail : [afr.animationjeunesse@gmail.com](mailto:afr.animationjeunesse@gmail.com)**

**06 64 12 94 47**